

LISBOA - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - NARBONNE - MARSEILLE - VILNIUS
 SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÄS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLSK
 — PARIS — KØBENHAVN — CALAIS — DOVER — LONDON — MONTPELLIER — WARSZAWA — BRISTOL — BRUXELLES — PERPIGNAN — DEN HAAG — AMSTERDAM — DORTMUND — BÉZIERS — HANNOVER — BERLIN — N
 LISBOA - SÈTE - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - N
 BELGIQUE - UNITED KINGDOM - ČESKÁ REPUBLIKA - SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÄS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLSKA - FR
 OUVERTURE - INNOVATION - INTERCONNEXION - PARTENARIAT - ÉCO-RESPONSABILITÉ - RÉSEAU - AVENIR - MOBILITÉ - ACCÈS - EUROPE - TERRITOIRES - ÉVOLUTION - PERFORI
BERLIN HADPTBAHNHOF - LONDON SAINT PANCRAS - DUBLIN HEUSTO

Comité Technique LNMP

Montpellier - 10 septembre 2010

ligne nouvelle Montpellier-Perpignan



La décision de RFF

La décision du maître d'ouvrage à la suite du débat public - 26 novembre 2009



LISBOA—SALAMANCA—MADRID—BARCELONA—NARBONNE—MARS

—VENIIE—DANMARK—SUOMI—DEUTSCHLAND—SLOVENSKO—EESTI—SLOVENIJA—ELLÄS—PORTUGA

—LUXEMBOURG—NANCY—LANS—KOBENZ—SALZBURG—MÜNCHEN—LONDON—BRUXELLES—BERLIN—MADRID—ANTWERPEN—BRUXELLES—LISBOA—SALAMANCA—MADRID—BARCELONA—NARBONNE—MARS

LISBOA—SALAMANCA—MADRID—BARCELONA—NARBONNE—MARS

—ALLEMAGNE—UNITED KINGDOM—ČESKÁ REPUBLIKA—FRANCE—DANMARK—SUOMI—DEUTSCHLAND—SLOVENSKO—EESTI—SLOVENIJA—ELLÄS—PORTUGAL—ESPAGNE—POLSKA—FIN

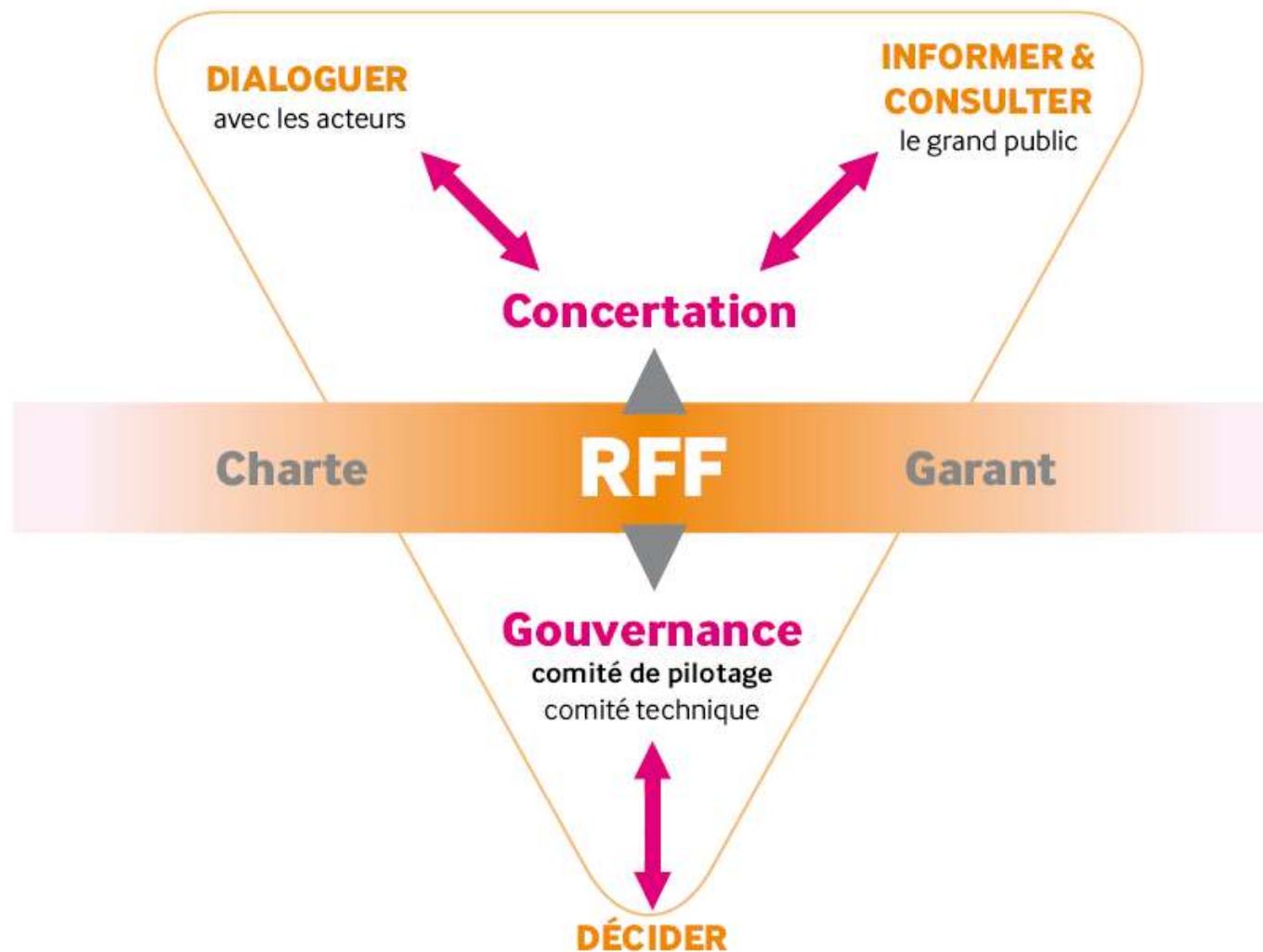
OUVERTURE—INNOVATION—INTERCONNEXION—PARTENARIAT—ÉCO-RESPONSABILITÉ—RÉSEAU—AVENIR—MOBILITÉ—ACCÈS—EUROPE—TERRITOIRES—ÉVOLUTION—PERFORM

—BERLIN—MÜNCHEN—LONDON—LONDON SAINT PANCRAS—LONDON ST. PANCRAS—LONDON ST. PANCRAS

Calendrier



La concertation



Le garant de concertation



Jean-Pierre RICHER

- ➔ **Veille au bon déroulement de la concertation, à la qualité de l'information**
- ➔ **Dresse le bilan de la concertation en fin d'étape**



garant.lnmp@gmail.com
www.lalignenouvelle.com

Le projet de Charte de la concertation

► Objectifs

► Modalités

► Engagements

CHARTRE DE LA CONCERTATION

La Charte présente la démarche de concertation accompagnant les études préalables à l'enquête d'utilité publique de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan conduites par Réseau Ferré de France.

Réseau Ferré de France s'engage à respecter et à mettre en place les objectifs, les instances et les règles de la concertation décrites dans la Charte.

La Charte s'adresse à tous les partenaires de Réseau Ferré de France et aux acteurs qui souhaitent contribuer à l'élaboration par RFF du projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan.

Chaque acteur participant à la concertation prend connaissance de la Charte et est invité à en respecter les termes.

Le débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan a souligné l'urgence de la réalisation du projet ainsi que l'intérêt de poursuivre la démarche partenariale menée avec l'ensemble des acteurs durant les études préalables au débat.

Sur la base des enseignements du débat public et conformément à la politique nationale de Réseau Ferré de France qui consiste à accompagner les programmes d'études des grands projets ferroviaires par une concertation volontaire et continue, le Conseil d'administration de Réseau Ferré de France a décidé, le 26 novembre 2009 :

- d'engager les études préalables à l'enquête d'utilité publique, qui ont pour but de :
 - définir précisément le tracé de la Ligne Nouvelle,
 - s'accorder sur les services attendus,
 - établir le coût du projet et les modalités de son financement.

- d'associer parallèlement l'ensemble des partenaires et des acteurs au projet grâce à un dispositif de dialogue et d'information.

- de solliciter la Commission nationale du débat public afin qu'elle veille au respect de la participation des acteurs.

Cette décision permet d'élaborer un projet mieux défini, compris et partagé, qui rend possible l'accélération des différentes phases d'études.

La Charte précise les objectifs et les modalités de la concertation et fournit aux participants le cadre de leur intervention.

Un garant de la concertation est désigné par Réseau Ferré de France en concertation avec la Commission nationale du débat public. Il veille à la qualité de la concertation et au respect de la Charte par l'ensemble des participants.

Objectifs de la Charte

La Charte de la concertation organise l'information et le dialogue avec le public et en particulier les acteurs de manière à faire émerger, de façon progressive, une vision précise du projet et des territoires dans lesquels il s'inscrit.

La Charte définit les modalités de gouvernance et de concertation mises en place, les engagements réciproques des participants, les responsabilités de chacun et les règles de bonne conduite applicables à tous.

— Les études préalables à l'EUP

Objectifs:

- ❑ Définir précisément un tracé respectueux de l'environnement
 - Etudes environnementales, techniques et ferroviaires
- ❑ Elaborer les principes de dessertes
 - Etudes de trafic et d'accessibilité du territoire
- ❑ Esquisser le financement
 - Etudes socio-économique et financière

→ Obtenir le décret d'utilité publique

Enquêtes voyageurs

Le contexte

- ➔ Enquêtes menées conjointement entre les grands projets:
LGV PACA - LNMP - CNM

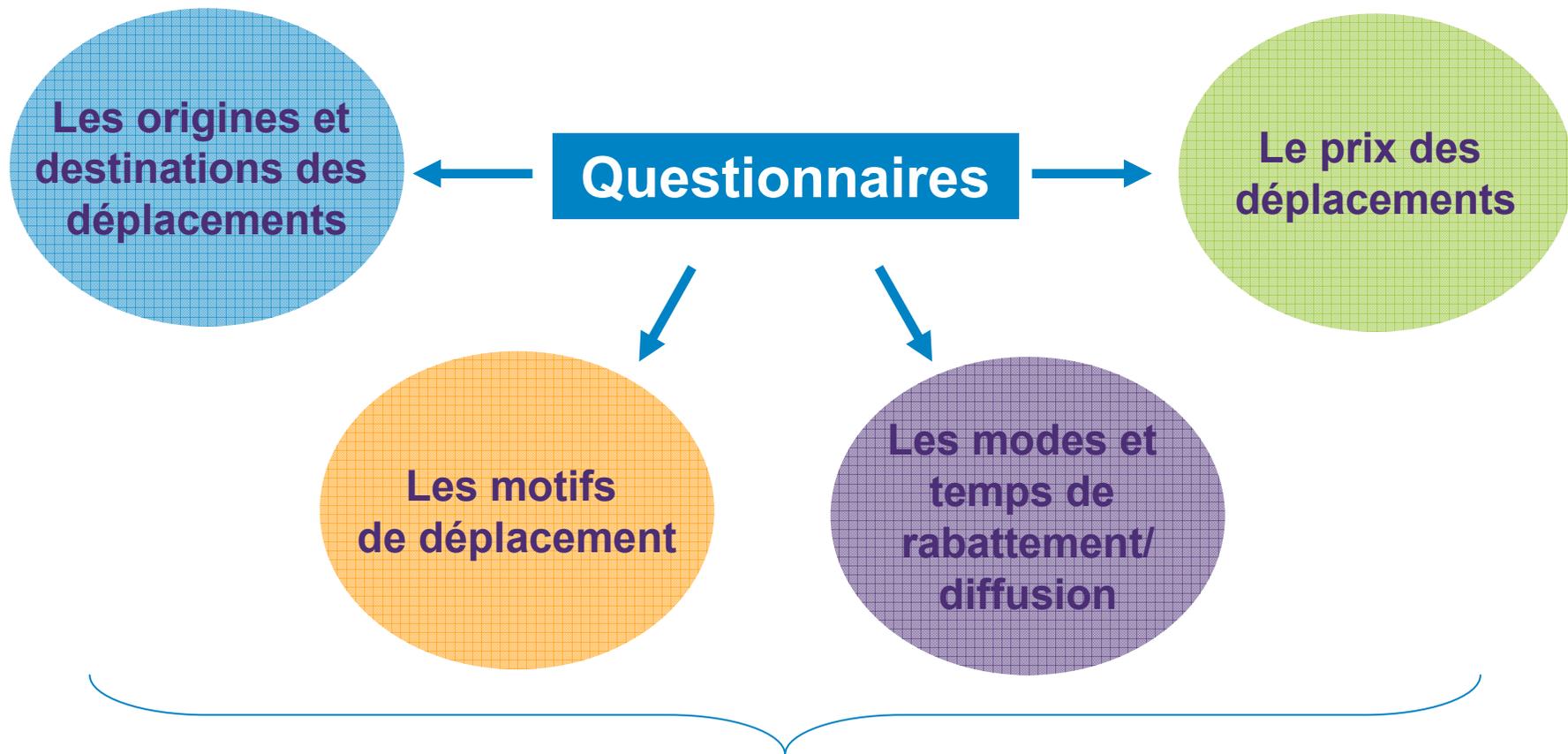
Planning :

- ➔ Mars & Juillet : **29 gares**
- ➔ Juillet : **10 barrières de péages (PACA & LR)**
- ➔ 24 & 25 septembre : **3 barrières de péages (LR)**
- ➔ Résultats : **Novembre 2010**

Coût :

- ➔ Enquêtes en gare : **1,4 millions €**
- ➔ Enquêtes aux barrières de péages : **270 000 €**

L'objectif des enquêtes voyageurs



Constituer les bases de données des études

Enquêtes voyageurs – Données

Données issues des enquêtes :

- ➔ Ferroviaires
- ➔ Autoroutières

Données complémentaires voyageurs :

- ➔ TER
- ➔ Routières
- ➔ Autoroutières
- ➔ Aériennes
- CR LR - SNCF
- Conseils Généraux - DREAL
- ASF
- DGAC

— Les résultats des enquêtes voyageurs



>1000 personnes recrutées par jour d'enquête

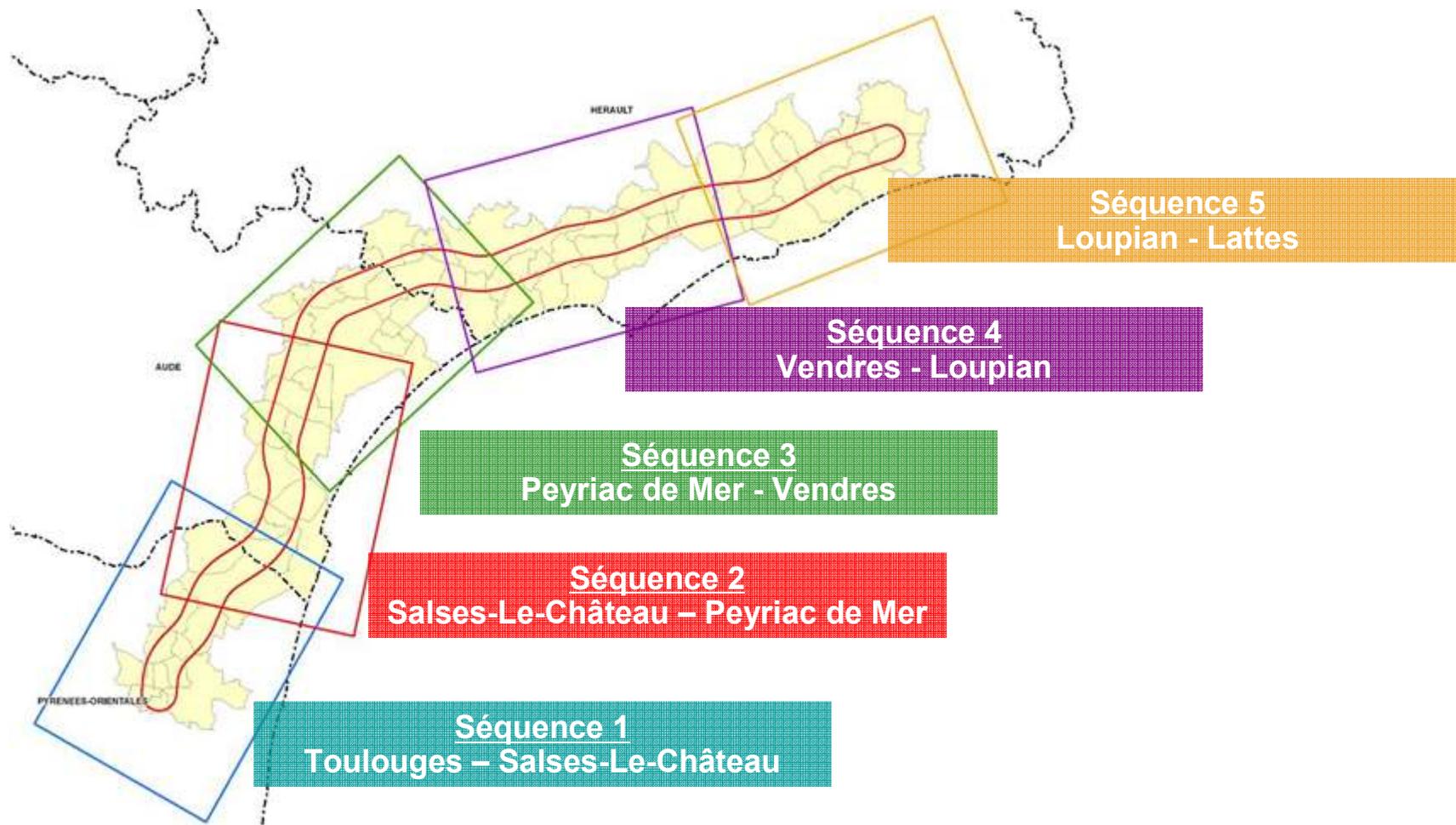
☐ 56 000 questionnaires face à face en gare

☐ 31 000 automobilistes interrogés en face à face

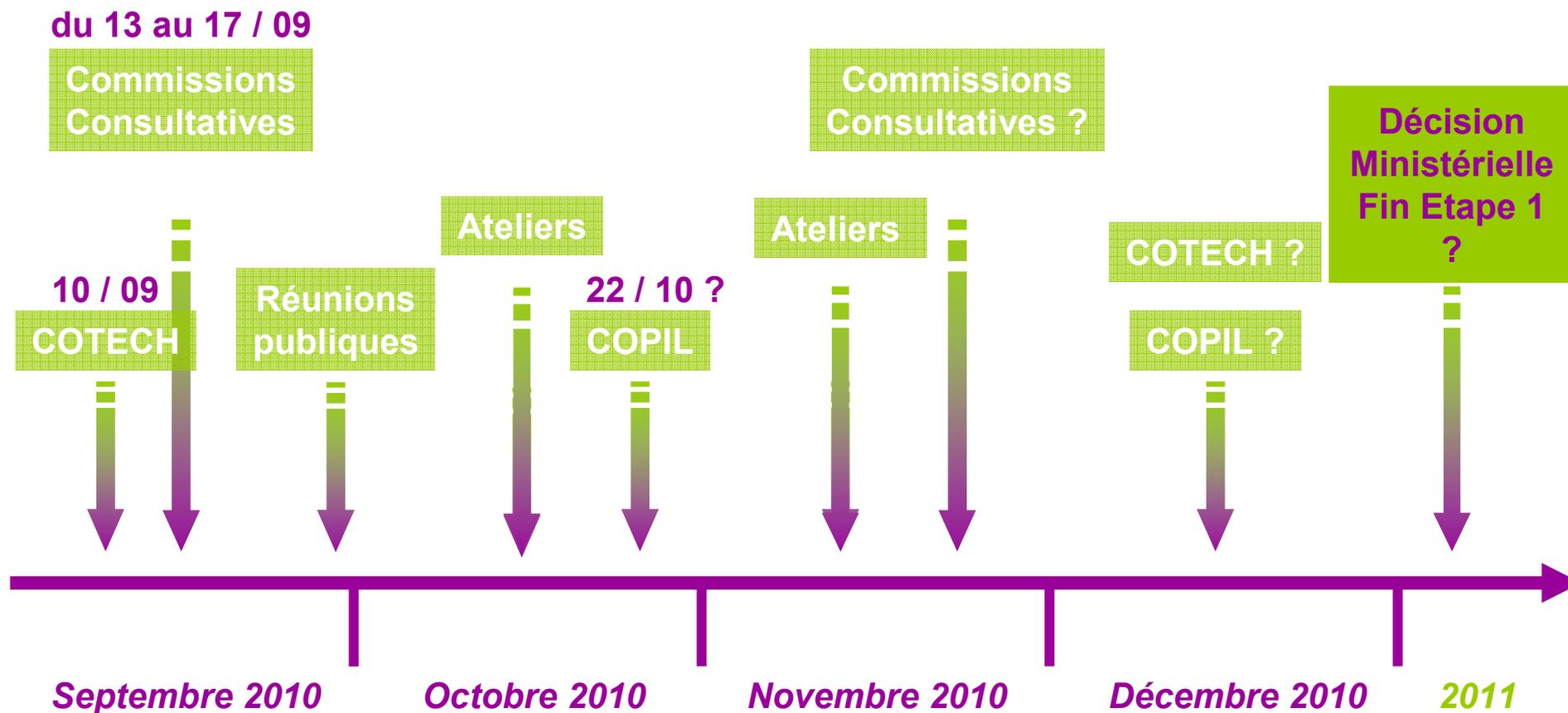
☐ 120 000 enveloppes T distribuées en juillet aux péages

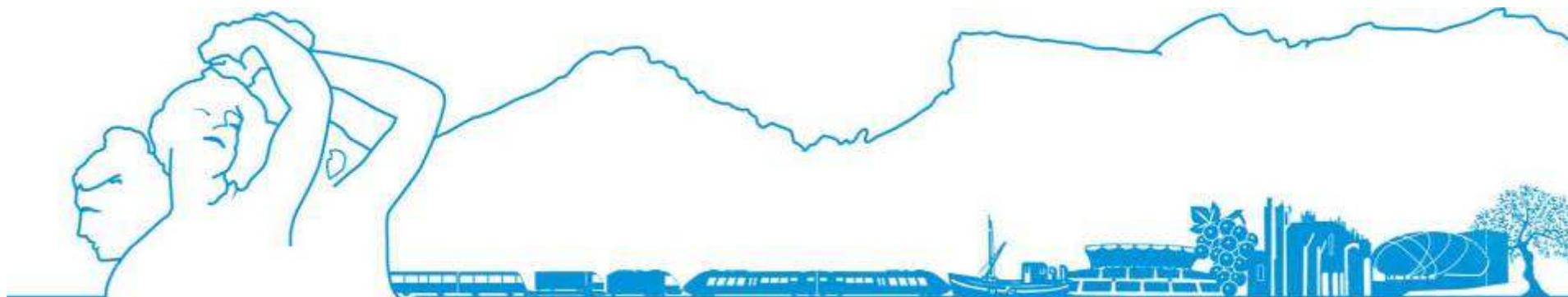


800 km² - 74 communes - 5 séquences



Les prochaines étapes du projet





LISBOA - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - NARBONNE - MARSEILLE - VILNIUS
 SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÄS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLSK
 — PARIS — KØBENHAVN — CALAIS — DOVER — LONDON — MONTPELLIER — WARSZAWA — BRISTOL — BRUXELLES — PERPIGNAN — DEN HAAG — AMSTERDAM — DORTMUND — BÉZIERS — HANNOVER — BERLIN — N
 LISBOA - SÈTE - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - N
 BELGIQUE - UNITED KINGDOM - ČESKÁ REPUBLIKA - SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÄS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLSKA - FR
 OUVERTURE - INNOVATION - INTERCONNEXION - PARTENARIAT - ÉCO-RESPONSABILITÉ - RÉSEAU - AVENIR - MOBILITÉ - ACCÈS - EUROPE - TERRITOIRES - ÉVOLUTION - PERFORI
BERLIN HADDTBAHNHOF - LONDON SAINT PANCRAS - DUBLIN HEUSTO

Comité Technique LNMP

Montpellier - 10 septembre 2010

ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

